



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question au Gouvernement n° 1681

Texte de la question

CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES

M. le président. La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe UMP.

Mme Françoise de Panafieu. Monsieur le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative, nous avons franchi une étape dans la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2012, avec le dépôt du dossier de candidature auprès du Comité international olympique.

Mais nous ne sommes pas les seuls sur cette ligne de départ où ont pris place d'autres grandes villes. New York, Moscou, Londres et Madrid ont aussi fait acte de candidature. Aujourd'hui, chaque délégation attend le résultat qui sera annoncé le 6 juillet prochain.

Il nous faut encore franchir des étapes et nous aimerions que vous nous apportiez des précisions sur le calendrier qui nous attend pour les sept mois qui nous séparent de la date fatidique du 6 juillet.

Nous savons tous qu'un des enjeux majeurs des semaines à venir sera de montrer au Comité international olympique que c'est la France tout entière qui porte cette candidature. Je peux témoigner, comme députée-maire de l'arrondissement de Paris qui va accueillir le village olympique, du fait que toute la population se sent effectivement concernée aujourd'hui. Des enquêtes d'opinion récentes nous l'ont d'ailleurs montré.

Pourriez-vous nous apporter quelques précisions sur les actions que vous allez engager pour entretenir et amplifier ce mouvement populaire, et nous dire quelles retombées nous pouvons attendre, nationalement et localement, de ces jeux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

M. Jean-François Lamour, ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Vous avez raison, madame la députée, nous avons vécu le 15 novembre, c'est-à-dire il y a deux jours, une étape importante dans le cadre de notre candidature : le dépôt d'un dossier finalisé, qui va permettre aux membres du Comité international olympique d'étudier de près notre candidature.

Ce dépôt clôt une période très importante pour nous, qui a permis de déterminer des choix capitaux, comme l'installation du village dans votre arrondissement, à égale distance de deux noyaux autour de Paris - le noyau nord et le noyau sud-ouest -, ce qui permettra aux athlètes olympiques et paralympiques de ne pas faire plus de quinze minutes de transport pour rejoindre leur lieu de compétition.

N'oublions pas non plus les équipements réalisés autour de Versailles, de Satory, de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Auvers-sur-Marne, de La Rochelle et d'autres villes qui accueilleront les matchs de football, comme Lens et Nantes.

Nous avons aussi vécu le temps de l'engagement. Avec la ville de Paris et la région Ile-de-France, l'État s'est engagé à garantir la bonne fin de l'organisation des Jeux. Il s'agit d'engagements lourds, de l'ordre de 4,1 milliards d'euros, qui permettront sans doute de convaincre les membres du CIO.

Aujourd'hui et jusqu'au 6 juillet 2005, c'est le temps de la mobilisation. Il nous faut convaincre. Déjà 80 % des Français sont avec nous pour cette candidature. Il faut dépasser ce chiffre et faire en sorte que tous les Français accompagnent ce magnifique dossier, pas simplement parce que, pendant un mois, à Paris, nous vivons des moments exceptionnels de solidarité, d'engagement et de fraternité, mais parce que, derrière cette organisation,

se profilent de véritables retours sur investissement.

À l'issue des Jeux, quatre millions de Français supplémentaires pratiqueront un sport, ce qui représente 20 000 emplois de plus. Sept millions de touristes supplémentaires viendront en France - pas simplement à Paris ou en Ile-de-France -, ce qui représentera également 20 000 emplois de plus pour les accueillir et environ 5 milliards d'euros par an pendant dix ans.

Voilà une raison supplémentaire, au-delà de la fête, d'un moment exceptionnel ou d'un projet d'urbanisme qui concerne un arrondissement, pour nous mobiliser. Vous l'avez fait, monsieur le président, en accueillant les représentants des différents groupes de l'Assemblée nationale, il y a trois jours, à l'hôtel de Lassay.

Maintenant, il s'agit pour nous d'accompagner tous ensemble ce magnifique projet et de faire en sorte que l'équipe de France fasse son tour de piste à l'ouverture des Jeux olympiques au stade de France, en août 2012. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1681

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 novembre 2004